

VILLE DE LA LONDE LES MAURES

ORDRE DU JOUR

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 02 FEVRIER 2012 À 17h

Date de la convocation : le vendredi 27 janvier 2012

I - ADMINISTRATION GÉNÉRALE :

1. CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA VILLE ET L'OFFICE MUNICIPAL DE TOURISME, POUR L'ORGANISATION DE VISITES GUIDÉES DU PATRIMOINE LONDAIS.
2. SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DE LA MER ET DU LITTORAL DU VAR : CHARTE DÉPARTEMENTALE DE LA MER ET DU LITTORAL.
3. PROJET DE SCHEMA DEPARTEMENTAL POUR L'ACCUEIL ET L'HABITAT DES GENS DU VOYAGE : AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL.
4. CONVENTION ENTRE LE CONSEIL GÉNÉRAL DU VAR ET LA COMMUNE DE LA LONDE LES MAURES POUR LA MISE EN ŒUVRE ET LA GESTION DU COMITÉ DE SECTEUR DANS LE CADRE DE LA DÉFENSE DE LA FORET CONTRE L'INCENDIE.
5. AVENANT N°1 À LA CONVENTION DE GESTION DU 02 DÉCEMBRE 2010 POUR L'AMÉNAGEMENT ET LA GESTION DE L'ESPACE NATUREL SENSIBLE « LA BRULADE » SUR LA COMMUNE DE LA LONDE LES MAURES.
6. DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT DE LA COMMUNE À LA COMMISSION CONSULTATIVE DES USAGERS POUR LA SIGNALISATION ROUTIÈRE DU VAR.
7. RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE LA SALLE DE MUSCULATION : MODIFICATION.
8. ORGANISATION DU 4^{ÈME} PRIX DE PEINTURE DE LA VILLE DE LA LONDE LES MAURES.
9. DETERMINATION DE LA PARTICIPATION COMMUNALE 2012 AU TITRE DES SEJOURS PROPOSES PAR L'ODEL VAR.
10. CONCESSIONS FUNERAIRES À REPENDRE PAR LA COMMUNE.
11. ATTRIBUTION D'UNE INDEMNITE AUX AGENTS DES SERVICES FISCAUX.
12. INFORMATION SUR LES DECISIONS PRISES PAR MONSIEUR LE MAIRE DANS LE CADRE DE SES DELEGATIONS REÇUES AU TITRE DE L'ARTICLE L 2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES.

II - FINANCES – BUDGET- MARCHES PUBLICS :

13. DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES DE LA COMMUNE – EXERCICE 2012.

14. DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES DE LA RÉGIE DU PORT – EXERCICE 2012.
15. BUDGET DE LA COMMUNE – AUTORISATION DE DÉPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT L'ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2012.
16. BUDGET DE L'ASSAINISSEMENT – AUTORISATION DE DÉPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT L'ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2012.
17. BUDGET DE LA RÉGIE DU PORT – AUTORISATION DE DÉPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT L'ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2012.
18. FIXATION DE LA TARIFICATION RELATIVE A LA TAXE DE SÉJOUR.
19. ATTRIBUTION À L'OFFICE MUNICIPAL DE TOURISME D'UNE PARTIE DE LA TAXE ADDITIONNELLE AUX DROITS D'ENREGISTREMENT SUR LES MUTATIONS À TITRE ONÉREUX – VERSEMENT D'ACOMPTES.
20. ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS A DIVERSES ASSOCIATIONS – VERSEMENT D'ACOMPTES.
21. REMISE DE PENALITES SUR TAXE LOCALE D'EQUIPEMENT.

III - URBANISME :

22. DÉCLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL DE LA PARCELLE BK N°624.
23. VENTE D'UN TERRAIN COMMUNAL DÉSAFFECTÉ ET DÉCLASSÉ, SITUÉ RUE GEORGES POMPIDOU.
24. DÉCLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL DES PARCELLES BP N°274 ET BP N°275.
25. VENTE D'UN TERRAIN COMMUNAL DÉSAFFECTÉ ET DÉCLASSÉ, SITUÉ RUE PIERRE MAGNOL.

III - QUESTIONS STATUTAIRES RELATIVES AU PERSONNEL :

IV - QUESTIONS DIVERSES :